

# Stage de fin d'études

## Diagnostiques territoriaux et environnementaux

### L'entreprise

J'ai intégré fin avril 2017 l'**Agence d'Urbanisme de la Région Angevine** (AURA). Créée en 1971, elle possède le statut d'association et est membre de la Fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU). Elle répond à des **missions diverses** pour le compte notamment de l'Etat, de la ville d'Angers, la CU Angers Loire Métropole et du Pôle Métropolitain Loire Angers (responsable du SCoT). Elle a depuis peu élargi son champ en intervenant pour des territoires situés en Sarthe et dans les Deux-Sèvres. Tous ces territoires s'acquittent d'un **droit d'adhésion** auprès de l'agence afin de pouvoir profiter de ses services. Il s'agit donc d'un **partenariat**, et non d'une relation client/prestataire que l'on peut retrouver en bureau d'études notamment.

L'essentiel de son activité est effectué dans le cadre de la **planification territoriale**. Il peut s'agir de **missions de conseil** auprès d'élus en matière d'aménagement et de développement, ainsi que de réalisations de différents **documents d'urbanisme**. Ils exercent également une fonction d'**observatoire**, de **veille** vis-à-vis des de différents domaines relatifs à l'aménagement du territoire. Cela permet également aux collectivités partenaires de l'agence de profiter d'un **suivi des dynamiques à l'œuvre sur leur territoire**. Cette fonction d'observatoire a aussi pour objet d'anticiper les mutations de la société en matière d'aménagement (énergie, innovation, numérique...) afin de pouvoir **éveiller les partenaires à propos de ces enjeux émergents**. L'analyse de ces dynamiques territoriales et de ces nouveaux concepts d'aménagement peuvent aboutir à des **publications**, qui compilent les résultats de ces recherches, de ces analyses, des travaux statistiques, des cartographies...

L'AURA compte un effectif de 23 personnes. Celui-ci est divisé en **plusieurs pôles**, chacun spécialisé dans un domaine particulier (habitat, mobilité, économie, développement urbain...). Ses pôles sont composés d'un ou plusieurs chargés d'études, répondant à trois responsables de pôle. La hiérarchie est complétée par une directrice des études et une directrice générale. A ces pôles s'ajoutent des fonctions d'architecte, sociologue, géomaticien, chargé informatique, graphiste, documentaliste... Cette **pluridisciplinarité** permet de répondre à un large panel de commandes variées, en rassemblant sur un même lieu des spécialistes d'horizons différents.

### La mission

J'ai été engagé pour composer les volets de **diagnostic territorial** et d'**Etat initial de l'environnement** (EIE) d'un schéma de cohérence territoriale. J'ai cependant commencé ce stage par travailler sur le diagnostic d'un **contrat de ruralité**, comprenant un nombre limité de thématiques caractéristiques du milieu rural, qui m'a permis de prendre connaissance du territoire (un syndicat mixte de 65 communes au sud de la Sarthe).

La phase de diagnostic territorial a principalement consisté en des **traitements statistiques** à partir de données fournies par l'Insee, les services publics départementaux et régionaux et différentes autres sources. Les résultats de ces analyses ont ensuite été **cartographiés** à l'aide du logiciel Cartes & Données, et mis en forme sous Adobe Illustrator.

L'élaboration de l'EIE a davantage fait appel à des travaux de recherche, afin de prendre connaissance des législations et des caractéristiques du territoire. La cartographie, à l'aide notamment de l'outil ArcGIS, avait pour but de **rendre compte des éléments physiques** (géologie, hydrographie, occupation du sol...), des périmètres de protection (sites Natura 2000, protection de captage d'eau potable, zones vulnérables aux nitrates agricoles...) et des activités anthropiques (consommations d'énergie, pollutions, gestion des déchets...) du territoire. Certaines analyses ont nécessité quelques **calculs ou traitement par SIG**, comme la mesure de l'étalement urbain ou de la potentielle surcharge des stations d'épuration.

Cette mission a nécessité de **nombreuses heures de recherche** afin d'obtenir des informations correctes, en quantité suffisante, tout en restant synthétique dans la manière de les transposer dans le document. Lorsqu'elles n'étaient pas comprises dans la base de données interne à l'agence, mon rôle était de **consulter d'autres sources documentaires**, notamment sur internet, ou de **contacter les personnes adéquates** pour les obtenir.

## Compétences (valorisées, ayant fait défaut et acquises)

J'ai pu valoriser pendant ce stage des **compétences acquises** lors de ma formation à Polytech Tours. La production de nombreux rapports écrits au cours de mon cursus m'ont permis de perfectionner mes capacités d'**expression** écrite (syntaxe, vocabulaire...), de **recherche de l'information** (sources, exploitation des éléments importants...), de **synthèse** (organisation des items à traiter, mise en évidence des enjeux...) et de **maitrise du traitement de texte** (fonctions permettant de gagner du temps et d'obtenir une forme agréable à lire...). L'apprentissage des bases de **SIG** et de certaines fonctions de **tableur** (tableau croisé dynamique...) a également pu m'être utile.

La connaissance du rôle et du contenu de certains documents d'urbanisme (dont le SCoT), acquise lors des cours de droit de l'urbanisme, m'a forcément été ici très utile. La réalisation de ces diagnostics a également fait appel aux **bases** que j'ai pu acquérir dans les **différents enseignements** du DAE (habitat, écologie, hydrologie, gestion des risques...). J'ai vraiment pu prendre pleinement conscience de la nécessité d'être **polyvalent** et de posséder des bases dans chacune de ces thématiques.

Avoir déjà abordé l'élaboration de ce type de diagnostic pendant mon cursus, à l'occasion du PIND ou de mon stage de 4A par exemple, a été un atout. J'ai pu **mettre à profit certaines compétences** acquises à ces occasions (sémiologie graphique, vocabulaire, esprit de synthèse...) ou certaines choses devenues des **réflexes** (citer ses sources, construire des phrases facilement et rapidement compréhensible, soigner la forme autant que le fond, remplacer un long discours par un schéma ou un exemple...). Sans être un spécialiste de chacune des thématiques traitées, j'avais également une bonne idée des sources adéquates et de la manière de les exploiter.

En revanche, j'ai constaté des **lacunes** quant à ma connaissance de certains sujets, trop vastes pour que l'enseignement à Polytech soit exhaustif. Il m'a également manqué des **acquis au niveau des législations**, ce qui m'a obligé à me renseigner en premier lieu. La méconnaissance de certaines fonctions offertes par les différents logiciels utilisés a parfois contribué à me faire perdre du temps. A ce titre, je trouve dommage que la maitrise d'illustrator (qui me paraît être répandu dans ce métier), voire de Cartes & Données, ne soit plus enseignée à Polytech.

J'ai par moments été contraint de jongler entre plusieurs dossiers. Ainsi, j'ai définitivement compris la **nécessité d'être organisé**, de planifier et de prendre conscience de la masse de travail à effectuer. Il s'agit de quelque chose que j'ai sans doute inconsciemment appris au fil de mes années universitaires. Cependant, le fait d'être redevable envers un employeur n'a rendu ceci que plus réel. Enfin, j'ai réalisé l'importance de la

**veille documentaire** et de se tenir au courant de l'évolution des législations (bien que j'en avais déjà un peu conscience avant...).

## Retour global d'expérience

Mon impression globale a l'issue de ce stage est **mitigée**. Ce stage ne constituait **pas mon premier choix**. En effet, je recherchais une expérience dans le domaine de l'urbanisme opérationnel, de la conception urbaine. J'ai donc craint que ce stage dans la planification ne m'intéresse peu, voire que je n'apprenne rien de nouveau. J'ai quitté l'agence avec la sensation d'en savoir plus, d'avoir **acquis certaines compétences**. Je craignais en particulier les volets « environnementaux » de la mission, puisque cela n'a jamais vraiment été ma spécialité ni mon intérêt premier. Pourtant, j'ai appris de nombreuses choses qui pourraient potentiellement m'être utile pour la suite.

J'ai apprécié travailler sur les **aspects cartographique et statistique** de ces documents, à l'aide d'outils bien adaptés (notamment la base de données interne de l'agence). J'ai pu parfaire ma maîtrise d'Illustrator et d'ArcGIS, et apprendre à me servir de Cartes & Données, que je trouve très pratique.

L'ambiance de travail était également propice à me faire me sentir à l'aise. J'ai été **vite intégré à l'équipe**, dont chacun des membres a su se montrer disponible pour m'apporter leur aide. J'ai eu le sentiment d'être apprécié et reconnu pour mon travail. L'autonomie dont j'ai bénéficié m'a été profitable, même si j'aurais beaucoup apprécié être au contact de plus de personnes, afin d'élargir ma compréhension de l'aménagement.

Là est probablement le principal point négatif de ce stage : je me suis senti **confiné dans une mission assez répétitive et peu motivante**. Le diagnostic étant la première phase de l'élaboration de ces documents, j'ai peu appris sur le reste du processus (concertation, aspect juridique...). Je n'ai **pas ressenti de challenge particulier**, et suis rapidement tombé dans une certaine routine.

De plus, j'ai choisi d'orienter ma formation vers l'urbanisme dans l'objectif de participer à l'intérêt public. Or, j'ai à nouveau eu **l'impression de travailler pour répondre à des requis juridiques ou à une logique politicienne**, et non dans l'optique d'améliorer le cadre de vie des habitants. Je ne me suis donc pas senti très utile, hormis peut-être vis-à-vis de mes collègues, qui m'ont accordé leur confiance.

## Et maintenant ?

A la suite de ce stage, j'ai été embauché par l'AURA pour un CDD d'une durée d'un mois. Ma mission se situait dans la continuité directe de celle de mon stage ; il s'agissait d'un EIE au sein d'un PLUi, sur un territoire un peu plus petit. Je suis parti du principe que toute expérience était bonne à prendre et j'ai accepté, bien que mon intérêt pour le sujet n'ait pas spécialement été renouvelé.

A présent, concernant mon avenir, je me pose encore plus de questions qu'avant ce stage... En effet, la **planification territoriale** n'est définitivement pas un champ dans lequel je m'imagine m'épanouir. Je souhaiterais m'orienter **vers de l'urbanisme plus opérationnel**, participer à des projets plus concrets. J'ose tout de même espérer que ne pas avoir effectué mes stages dans ce domaine (et donc avoir un certain manque d'expérience) ne me sera pas trop préjudiciable pour mes premières recherches.